COUR D'APPEL DE DOUAI

L'INDEMNITÉ DES GREFFIERS

Contrairement à ce qui se passe dans la finance, la magistrature ignore le mardi-gras.

Mercure chôme, mais Thémis veille.

On a beaucoup travaillé hier à la Cour. Toutes les Chambres se sont réunies dans la salle du Conseil du Parlement de Flandre, sous la présidence de M. le premier Président, pour discuter et fixer les indemnités dues aux greffiers du ressort dont les charges viennent d'être supprimées.

On ne tardera pas à connaître les décisions prises à ce sujet.

Echo de l'occupation allemande

UNE LILLOISE DENONCEE PAR LES ENVAHISSEURS RECLAME LES DOMMAGES INTERETS QUI LUI SONT DUS.

En deux mots, rappelons ce procès plaidé il y a quelques semaines :

Mme Germaine Biagotti, sur la dénonciation de Mme Germaine Meunier, épouse du docteur Israël, fut condamnée par les Allemands à 15 ans de travaux forcés pour avoir caché des armes afin de les soustraire aux perquisitions de l'envahisseur.

Le Conseil de guerre français condamna, après l'armistice, la dénonciatrice à trois ans de prison avec sursis et le Tribunal Civil de Lille fixa à 30.000 francs l'indemnité due par Mme Meunier à Mme Biagotti.

Dans l'impossibilité d'obtenir ces dommages-intérêts la victime de cette lamentable affaire, demande maintenant à la Cour l'autorisation de faire exécuter le jugement au moyen de la contrainte par corps.

Après les plaidoiries des défenseurs des deux intéressées que nous avons relatées en leur temps, on attendait les conclusions du ministère public.

Hier après-midi, M. l'Avocat Général Aubertot a, durant deux heures, repris toute l'affaire qui revient entière devant la Cour. Après avoir examiné le dossier du Conseil de guerre, M. Aubertot estime qu'il n'y a aucun doute sur la culpabilité de Mme Germaine Meunier. Le général allemand, dans son rapport, déclare que la dénonciation a été faite par cette mauvaise française et que cette dénonciation a entraîné la condamnation de Mme Biagotti.

L'Avocat Général conclut donc sans hésitation à la confirmation du jugement du Tribunal Civil de Lille et à son exécution, au moyen de la contrainte par corps d'une durée minimum de un an et maximum de deux ans.

La Cour rendra son arrêt mardi prochain.

ROUBAIX

Bureaux : 45, rue de la Gare — Téléph. 9-51

Dépôt de vente : 78, Grande-Rue

On arrête à Roubaix l'auteur du cambriolage de Comines

SON COUP FAIT IL FETE LE CARNAVAL AVEC QUATRE COMPLICES

Dimanche soir, en l'absence des époux Omer Moreuw, épiciers, rue de la Gaîté, à Comines, des cambrioleurs pénétraient dans le magasin et s'emparaient, dans le tiroir-caisse, de 3.000 fr.

La gendarmerie de Roubaix, informée sur le champ, se mit en quête des auteurs de cet audacieux vol. Dès le lundi matin, elle avait réuni assez de présomptions pour soupçonner un individu suspect, plusieurs fois condamné pour des vols, Pierre Rosseeuw, 23 ans, né à Roubaix, sans domicile fixe. Il fut appréhendé et gardé à vue. Sa femme, née Marie Desbonnets ,22 ans, demeurant du Magenta, 22, questionné à son tour, déclara n'avoir pas vu son mari depuis qu'il l'avait quittée, six mois auparavant.

Mardi matin, l'enquête reprit. Les gendarmes retournèrent chez Marie Desbonnets lui demandant, sans aucun préambule, de leur remettre l'argent que son mari lui avait remis. Celle-ci, à ce coup inattendu, se troubla. Elle crut que son mari avait passé des aveux, et elle remit alors une somme de 400 fr. en billets français et 360 fr. en billets belges. Elle remit aussi une alliance en or. Elle déclara enfin, que le tout provenait du cambriolage de Comines.

Roseeuw fut confronté avec sa femme. Il essaya de nier, mais l'évidence étant contre lui, il se décida à avouer.

Il était bien l'auteur du vol. Il avait commis celui-ci, déclara-t-il, sans un seul complice. Il expliqua qu'il avait jeté le sac à main contenant l'argent dérobé dans une cave située aux environs du « Club Cominois ». Cete opération fut effectuée aussitôt après le vol. Puis il vint à Roubaix, où il arriva à 11 heures du soir, s'étant déguisé pour écarter tout soupçon, sans tarder, il vint réveiller un camarade, Alfred Delcroix, manœuvre, 26 ans ,café « A Solférino », 197, rue des Longues-Haies, et son amie, Berthe Carpentier, 19 ans, ainsi que la sœur de Delcroix, une nommée Florence.

Puis, tous ensemble, ils allèrent acheter des travestis, que Roseeuw paya 118 fr.

Puis, facilement généreux, il donna 50 fr à Delcroix et 10 fr. à sa sœur pour qu'ils se puissent divertir en sa compagnie.

Alors, il se souvint de sa femme. Il lui fit visite. Il lui remit des fonds et, très aimablement, il l'invita à venir festoyer avec la bande.

Le champagne coula à flots et une copieuse noce ne se termina qu'à midi.

Delcroix a été mis en état d'arrestation, sous l'inculpation de complicité. Les femmes Rosseeuw Carpentier et Florence Delcroix ont été laissées en liberté provisoire. On a saisi les travestis.

GRAVE ACCIDENT DE TRAVAIL

Mardi, au cours de l'après-midi, un accident très grave s'est produit au Peignage de Beaurepaire.

Un ouvrier, M. Edouard Maes, blessé au cours de son travail, a été transporté à la Clinique de M. le docteur Hutefage où son état est jugé très grave.

Bock Meyerbeer LE PLUS .... APPÉTISSANT

ARRESTATION D'UN EXPULSÉ

Frappé d'un arrêté d'expulsion pris contre lui à la suite de démêlés avec la justice, M. Verstraete Marcel, 20 ans, débardeur à Tourcoing, 60, rue du Tilleul, trouvait à la France de tels attraits qu'il persistait à y demeurer.

Rencontré rue de France, il fut mis en état d'arrestation par un agent du 1er arrondissement.

Il sera mis à la disposition du Parquet.

QUAND LES DAMES S'EN MÊLENT

Pour des raisons de voisinage, Mme Testelin Andrée, 24 ans, ménagère, 76, rue de Soubise, a eu une altercation violente avec Mme veuve Delobelle, sa principale locataire.

L'affaire fut chaude, si l'on en croit la plainte déposée par Mme Testelin, qui accuse Mme Delobelle de lui avoir, le 28 février, à midi 30, porté des coups à la tête, en utilisant une crosse de revolver.

Une enquête est ouverte au 2e arrondissement.

APRES LA BAGAREE ENTRE POLONAIS

Le polonais Alfred Sterling, 25 ans, peigneur, 314, rue Jean-Jaurès, à Croix, blessé au cours d'une discussion, rue de Lannoy, près de « La Betterave » est sorti de l'hôpital hier matin. La blessure reçue au poignet n'étant pas grave.

Son agresseur a été remis entre les mains du Parquet.

VOL AU PREJUDICE D'UN MUTILÉ

La femme Pontanier, née Marie Caron, 37 ans, demeurant à Stade (Belgique) qui, ainsi que nous l'avons dit, déroba 130 francs au préjudice de M. Albert Leleu, mutilé de guerre, 109, rue de la Redoute, a été mise en état d'arrestation.

UN VELO DISPARAIT

M. de Reu Alphonse, demeurant en garni, 167, rue de Lille, a déposé une plainte contre inconnu pour vol de son vélo.

Sa bicyclette, d'une valeur de 350 fr. environ, était placée dans sa chambre. C'est là, qu'utilisant sans doute une fausse clé, l'auteur de ce vol est venu le prendre et l'a enlevée.

Une enquête est ouverte.

UN VAGABOND PINCE

La gendarmerie a mis en état d'arrestation mardi, boulevard de Paris, le nommé Isidore Galle, 20 ans, sans domicile fixe, sans travail ni références, déjà condamné quatre fois pour vol.

Cotons en écheveaux, Cablé, Simili, Couvre-Lit, écru, blanc, couleurs, de 25 à 65 fr. le kg. Un tot belle laine blanche, 3, 4, 5 et 6 bouts zéphir, mérinos 60 fr. le kilo. TIBERGHIEN, 147, Grande-Rue, ROUBAIX. — Tél. 853. 840

LE GRAND CONCERT DE LA FANFARE « LA PAIX »

C'est jeudi, à 8 heures précises, que la Fanfare « La Paix » donnera son concert d'hiver dans la salle de la Coopérative « La Paix ». En voici le programme :

Première partie. — 1. « Lugdunum », ouverture, de G. Allier et « Carillon Joyeux », fantaisie d'A. Adroit, par la Fanfare « La Paix »; 2. « Air de Jean », d'Hérodiade, et « Laissez-vous aimer », par M. René Duforest, 1er prix du Conservatoire de Roubaix ; 3. « Frères d'armes », polka pour deux pistons par MM. Dhaene et Thiébeaud ; 4. Le « Prologue de Paillasse » et « Les Semailles », M. Théo Denève, 1er prix du Conservatoire de Roubaix ; 5. « Pensée d'Automne », et « Marche-Aviation », Mme Prudent ; 6. M. Fernandez, comique troupier dans son répertoire.

Deuxième partie. — « Lakmé » et « Valse du premier baiser », de Flup, Mme Demonchy, 1er prix excellence Roubaix 1923 ; 8. « Air de Phandel », d'Hérodiade et « Idéale Mélodie », M. François Piéters, 1er prix des Concours internationaux ; 9. « Le Grand Julot » et « Donne-moi z'en », M. Prudent ; 10. « Les Léo and Charley », acrobates-mondains; 11. « Cocotte et Potaches » et « La Valse des Gaffes », les Prudents et pour terminer : « Les Deux Timides », comédie en un acte, de Labiche, interprétée par MM. Verschet, Varusse et Duval et Mmes Leroy et Varusse.

Le piano sera tenu par Mme Pauchet-Denève.

LE GALA DES ANCIENS SOLDATS

L'Harmonie des Anciens Soldats Français et Alliés, qui tient à Roubaix une si grande place parmi les brillantes sociétés musicales, a donné à la foule de ses amis et de ses protecteurs un concert excellent.

Nous l'avons suivi dans les manifestations diverses où elle produisit si forte impression, et nous pouvons dire que sous la baguette de son grand chef, M. Ferdinand Capelle, elle arrivée à un point qui la classe exceptionnellement.

Elle a offert, jeudi soir, une interprétation saisissante de l'œuvre de Debussy (en bateau,cortège, menuet, ballet) où le sens des nuances, la délicatesse de l'exécution et la précision du rythme firent les délices des connaisseurs.

Elle triompha, avec l'œuvre de Littolf (Dernier jour de la Terreur) où la plénitude de ses moyens et la fécondité de ses ressources s'exprimèrent magistralement.

Le gala, au début si heureux, se développa sur un programme varié et du goût le meilleur.

On y applaudit Mme Jeanne Francy, de la Gaîté Lyrique (chansons d'hier et d'aujourd'hui) ; Mlle Bouchard, de l'Opéra de Monte-Carlo (dans Rigoletto) « Ça fait peur aux moineaux », « Variations » et « Bergerettes », de Verdi, Paul Bernard, Proch, Mekerlin.

M. Emile Rousseau, de l'Opéra-Comique, « J'ai pleuré en rêve », de Hué ; « Griséldis », de Massenet ; « La Jolie Fille », de Berth », de Bizet ; et « Tout Lasse », de Adrien Lézy.

Mlle Denise Roguet, pianiste accompagnatrice, fit admirer la virtuosité de son talent, la souplesse de son jeu, la sûreté de technique.

M. Jean Savoye, violoniste, et M. Ulysse Delescluse, clarinettiste, se taillèrent une large part du succès de la soirée, par d'impeccables exécutions.

M. Regnoni, de la Comédie-Française, et M. Georges Sey, de l'Odéon, donnèrent une note joyeuse à cette soirée, par de délicieux monologues.

Une comédie très agréable : « La Délaissée », de Max Maurey, où se firent applaudir M. Georges Sey, de l'Odéon ; Mme de Francy ; MM. Regnoni et Rousseau, terminèrent cette soirée.

Nous complimentons très sincèrement les organisateurs de ce gala.

M. Ferdinand Capelle, le distingué directeur de l'Harmonie des Anciens Soldats Français et Alliés et son président, si alerte et si aimable, M. Albert Despretz.

LA PROSPÉRITÉ DE LA « GRANDE BRASSERIE ». — On sait que « La Grande Brasserie Coopérative de Lille » est la plus jeune, mais la plus puissante des Brasseries de Lille. Elle a distribué en Février des ristournes qui atteignent un total très élevé. Elle compte plus de 20.000 clients. Les cabaretiers libres ayant consommé plus de 50 hectolitres de bières en fûts, vont recevoir une ristourne supplémentaire, telle que le bénéfice à la rondelle dépassera celui donné par toutes les Sociétés Coopératives de Brasserie de la Région.

De plus, les prêts sans intérêts sont à des taux d'intérêts normaux : écrire 112-114, boulevard Montebello, Lille. 11.307

SOCIÉTÉS & COMITÉS

FÉDÉRATION DES AMICALES LAIQUES DE ROUBAIX. — La Commission du Cercle rappelle aux Amicalistes que les différents ocasions de boules et de billard pour les hommes,ainsi que les jeux de pion pour dames auront lieu le dimanche 6 mars. Ils sont ouverts à tous les amicalistes en possession de la carte fédérale 1927.

Le soir, une ducasse à pierrots aura lieu dans la salle du cercle. Se faire inscrire 43, rue d'Alsace, jusqu'au 3 mars inclus. Coût du repas : 4 fr. 25.

CERCLE ORPHEONIQUE LES XL. — Aujourd'hui mercredi, à 19 h. 30, au siège, répétition générale.

ESPERANTO. — Demain mercredi, à 19 h., cours et réunion au Cercle Espérantiste : « Al Fratigo ».

CLUB SYMPHONIQUE AMATEUR DE L'EPEULE. — Jeudi 3 Mars, à 19 heures précises, répétition de chant pour R.S. avec orchestre spécial.

Vendredi 4 à 19 h., répétition générale obligatoire au pupitre « La Tosca ». De service : Foubert et Pollet.

HIPPODROME-THEATRE

MM. les Abonnés des Tournées Ch. Baret sont informés qu'ils pourront retenir leurs places habituelles pour la matinée de « Primerose », pièce qui sera donnée le dimanche 5 mars, avec le concours de M. Ch. Baset), en prévenant le bureau de location avant le jeudi soir.

DIASEPTOL (Voir aux Annonces)

ETAT CIVIL

Naissances. — Emile Quivrin, rue de Bouvines, 105 ; Jacques Dumortier, rue Jules-Guesde, 28 ; Edgard Dogimont, rue Saint-Honoré, 18 ; Albert Dogimont (jumeaux) ; Guy Fromont rue du Grand-Chemin, 77 ; Ferdinande Clemmen, rue Miln, 16 ; Marie Vandaele, boulevard de Cambrai, 66, cour Selosse, 11.

Publications. — Antoine Mansart, boulanger-pâtissier, à Leers, et Rosa Waltmacq, femme de chambre, rue des Arts, 122 ; Pierre Noyelle, journalier, rue de Roubaix, 14, et Julia Vanpeteghem, bobineuse, à Wasquehal ; Adolphe Verbelst, apprêteur, rue Jules-Guesde, 88, et Maria Debisschop, ménagère à Croix.

WATTRELOS

DON AU BUREAU DE BIENFAISANCE. — Le Président de la société colombophile « Le Progrès, établie chez M. Salembier, rue du Crétinier, a fait verser à la Caisse du Bureau de Bienfaisance une somme de 45 ans, produit d'une quête effectuée à l'occasion d'une fête de la société.

La Commission administrative du Bureau de Bienfaisance remercie instamment les généreux donateurs.

RETRAITES OUVRIÈRES ET PAYSANNES. — Les assurés des retraites ouvrières nés en février sont invités à se présenter à la mairie (Bureau des Retraites) pour y échanger leur carte annuelle.

Les assurés nés au cours des mois précédents qui n'auraient pas encore effectué l'échange de leur carte sont invités à le faire au plus tôt.

CONSULTATIONS DE NOURRISSONS. — Jeudi 3 mars 1927, séances de consultations à l'école de filles de la rue de Boulogne, à 9 heures ; à l'annexe de l'Hôtel de Ville, à 14 h. 30.

SECTION DU P.S. — Sous les auspices de la Section Wattrelosienne du Parti Socialiste, le samedi 19 mars, à 19 h. 30, salle de la Maison du Peuple, aura lieu un grand Concert-Conférence.

Les cartes sont déjà mises en vente. Le prix unique de 1 fr. 50 garantit le succès de cette fête.

On peut se procurer des cartes à tous les élus municipaux, à chaque siège de groupe, à l'Humanité et près des militants.

ETAT CIVIL. — Naissances. — Gilbert Velghe, Carrière Delva, 12 ; Renée Vandenbussche, rue Carnot, 14 ; André Cazaubon, rue du Gauquier, rangée Narcisse, 7 ; Denis et Denise Dhalluin, rue Jean-Jaurès, 26.

Publication. — Emile Lepoutre, monteur de chaînes, rue du Petit-Tournai, 37, et Zoé Bytebier, cabaretière, rue Monge, 80.

Décès. — Anne-Catherine Debogies, veuve Sleewaegen, 83 ans, rue des Pollus.

CROIX

ALLOCATION MILITAIRE. — Les réservistes de la classe 1926, appelés à faire une période d'instruction et susceptibles de faire obtenir le bénéfice de l'allocation militaire à leur famille, sont informés qu'ils doivent à cet effet déposer leur demande à la mairie (guichet 8) dès réception de leur avis d'appel.

A l'appui de la demande, il y aura lieu de joindre : le certificat de salaire des membres de la famille ; la carte-avis ; le livret de famille.

BOITE POSTALE. — La municipalité porte à la connaissance du public qu'à partir de demain mercredi, 2 mars, les levées de la boîte aux lettres, situées à la mairie, seront faites régulièrement.

Pour faciliter les opérations des commerçants du centre, une dernière levée supplémentaire aura lieu chaque jour, à 19 h. 30.

ETAT CIVIL. —Naissances. — De Wilde Georgette, 94, rue Anatole-France ; Declercq Constant, 482, rue des Ogiers.

Décès. — De Wilde Georgette, 1 jour, 94, rue Anatole-France.

WASQUEHAL

L'accident mortel du Quesne

Nous avons relaté, hier matin, l'accident mortel dont avait été victime M. Achille Beudaert, agriculteur, conseiller municipal de Wasquehal. Le corps de l'infortuné avait été transporté à la morgue de Marcq-en-Barœul, où l'autopsie ordonnée par le parquet de Lille a été pratiquée mardi, à 15 heures, par le médecin-légiste.

Les funérailles de M. Beudaert auront lieu samedi prochain, à 10 heures, en l'église Saint-Clément, au Capreau.

La dépouille mortelle sera ramenée incessamment au domicile du défunt, 17, rue Voltaire.

M. Beudaert, qui laisse une veuve avec trois enfants, était en outre membre de la Commission administrative du Bureau de Bienfaisance, il faisait partie de la section des Anciens Combattants du Capreau et de la Société de secours mutuels « L'Union Mutualiste ».

Le Conseil municipal assistera en corps aux funérailles ainsi que la section des Anciens Combattants du Capreau.

Les membres disponibles de « L'Union Mutualiste » sont également priés d'assister aux funérailles de leur camarade.

VOL AU CHANTIER. — Durant l'autre nuit, des cambrioleurs ont pénétré dans une baraque de l'entreprise Lepers-Delourme, au Nouveau-Boulevard de Roubaix, et ont dérobé les outils d'un ouvrier de l'entreprise. M. Lepers a déposé plainte à la mairie de Wasquehal.

CONSULTATIONS DE NOURRISSONS. — Aujourd'hui mercredi, à 15 heures, consultation des nourrissons à l'école maternelle du Capreau, et demain jeudi, à la même heure, à la mairie. Il est rappelé que les nourrices et les mères percevant les primes d'allaitement maternel doivent obligatoirement présenter leur enfant à la consultation sous peine de se voir retirer leur carnet ou leur prime.

AUX ASSURES NES EN FEVRIER. — Les assurés de la loi des retraites ouvrières nés en février sont priés d'échanger leur carte annuelle à la mairie (1er guichet) avant le 10 courant.

A LA SECTION DES A.C. DU CENTRE. — La réunion générale des anciens Combattants du Centre aura lieu à la salle des fêtes le dimanche 6 mars, à 16 heures très précises. A cette assemblée, il sera procédé au renouvellement de six membres du Conseil d'administration dont le mandat est arrivé à échéance. Les adhérents désireux de faire partie de la Commission, sont priés de remettre leur candidature au siège « Café de la Cloche », place Fénelon, avant le 4 mars, dernier délai.

LANNOY

ANCIENS COMBATTANTS. — « La Fraternelle des Anciens Combattants », de Lannoy-Lys-Touffiers, donnera samedi, 5 courant, à 19 h. 30, dans les salons de l'Hôtel de Ville de Lannoy, une conférence avec projections sur la « Grande Guerre 1914-1918 ».

Les membres honoraires et les adhérents, ainsi que leurs familles, sont cordialement invités à y assister.

LEERS

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil municipal s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de M. Emile Pottier, adjoint.

Prud'hommes. — M. E. Pottier est désigné pour procéder à la révision des listes électorales prud'homales.

Chambre d'agriculture. — M. L. Fournié est désigné pour procéder à la révision de la liste des électeurs à la Chambre départementale d'agriculture.

Caisse de retraites. — En conformité des instructions préfectorales, le Conseil est d'avis de demander à M. le ministre du Travail d'annuler les versements portés au compte des retraites ouvrières et paysannes pour les employés communaux et de les faire verser à la caisse intercommunale des retraites du Nord.

Chômage. — Divers syndicats demandent que la part de la commune déjà accordée pour les secours de chômage soit fixée suivant le taux prévu par le décret du 23 décembre 1926.

Le Conseil, à l'unanimité, adopte le rapport présenté et vote un crédit provisionnel de 5.000 fr.

Secours mutuels. — Une demande de fourniture d'imprimés faite par la Société de secours mutuels Saint Antoine de Padoue reçoit un acceuil favorable.

Soutien de famille. — Avis favorable est donné à une demande d'allocation au titre de soutien de famille, en faveur d'un jeune soldat de la classe 1926.

Salle des fêtes. — Le Conseil municipal ratifie le rapport de l'architecte communal sur la réception des travaux de maçonnerie, charpente et couverture de la salle des fêtes.

Mesures contre l'incendie. — La ville d'Hem, dotée d'un matériel moderne contre l'incendie offre, moyennant une rétribution proportionnelle, son concours en cas de sinistre. Le Conseil est d'avis de décliner cette offre et de recourir comme par le passé au service d'incendie de Roubaix en cas de sinistre.

Subventions, remerciements. — Communication est donnée du Conseil des lettres de remerciement de la société à patronage des Aveugles du Nord et de l'Union des Amicales laïques, pour la subvention allouée à ces groupements.

Vote de crédits. — Un crédit de 1.050 fr. est voté pour l'achat d'objets mobiliers pour un adjoint de l'école des garçons et une subvention de 50 fr. est allouée à la Fédération des sociétés de gymnastique pour l'achat de prix de concours.

Agence postale. — M. le directeur régional des postes invite le Conseil municipal à proposer deux candidats pour la gérance postale, l'un comme gérant ,l'autre comme suppléant. La création projetée entraînera une lourde charge pour la commune et des renseignements recueillis, il résulte que les facteurs seront considérés comme facteurs ruraux et ne toucheront qu'un salaire insuffisant que le Conseil sera appelé à compléter. Avant de faire appel aux candidats le Conseil décide de demander des éclaircissements à la Direction régionale des postes.

Statuts des employés. — La commission paritaire départementale a établi un statut-type des secrétaires et employés communaux, dont il est donné lecture. Ce statut règle notamment les conditions de recrutement, d'avancement et la discipline des agents communaux des communes de 5.000 habitants. Le Conseil municipal adotpe ce règlement.

Barème des traitements. — M. le Préfet, conformément aux instructions de M. le ministre de l'Intérieur, a fait parvenir aux maires des communes de moins de 5.000 habitants, le barème des traitements arrêtés par la commission paritaire, après examen, adopte le barème tel qu'il est établi.

L'assemblée adopte diverses demandes d'assistance aux vieillards et aux femmes en couches.

PAPIERS PEINTS

LES PLUS VASTES MAGASINS spécialisés dans la vente des **PAPIERS PEINTS, DU LINOLEUM ET DES TISSUS d'AMEUBLEMENT** sont incontestablement **LES GRANDS MAGASINS DU CHAT BOSSU**

16 et 18, rue des Chats-Bossus, LILLE.

Les nouveautés, le bon goût, le choix et les prix justifient leur vogue et leur bonne réputation.

TOURCOING

BUREAUX : Place de l'Hôtel-de-Ville — Tél. 9-85

DEPOT DE VENTE : 50, rue Motte

— Eaux de conditionnement —

LA MANIFESTATION D'HYGIENE SOCIALE ET D'EDUCATION PHYSIQUE

La réunion-conférence organisée à l'Hippodrome, sous le patronage de la Ligue du Nord contre la tuberculose, de la Ligue Française de l'Education Physique, avec la participation des diverses Associations sportives et mutualistes de la ville, s'est déroulée avec succès devant un millier de spectateurs.

L'éclat de cette manifestation était rehaussé par la présence de M. le général Bossut, représentant le Ministre de la Guerre ; M. le colonel Noterman, directeur de l'Institut militaire belge d'éducation physique ; M. le docteur De Marneffe, chef de service de physiothérapie à l'Hôpital Militaire de Bruxelles, professeur à l'Ecole Normal de gymnastique et de sport ; M. le professeur Paul Spelh, agrégé de l'Université de Bruxelles, chef de service à l'Hôpital Brugman de Bruxelles et de nombreuses personnalités locales et régionales.

La présidence avait été dévolue à M. le docteur Kopp, chevalier de la Légion d'honneur, directeur de l'Ecole française d'orthopédie, de massage et de gymnastique médicale de Paris.

Après une brillante ouverture, par l'Orchestre Symphonique et la projection de deux films sur les œuvres anti-tuberculeuses et les moyens de prévention contre la tuberculose, M. le docteur Vermersch excusa M. le général Lefebvre, officier de la Légion d'honneur, président de la Fédération belge de gymnastique éducative. En une causerie très goûtée, M. le docteur Vermersch, après avoir reporté le succès de cette fête sur ses collaborateurs directs et tracé le rôle important de la Ligue du Nord contre la Tuberculose, fit un tableau saisissant de ce terrible fléau qu'est la Tuberculose, indiqua les moyens de la combattre.

M. le professeur Spelh donna ensuite une très intéressante conférence sur « les considérations médicales sur la Culture Physique et les Sports », enseignements dont tout l'auditoire pourra tirer profits.

Les démonstrations de Gymnastique Suédoise par la section féminine(junior) de l'Institut de Culture Physique et de Physiothérapie, sous la direction autorisée de M. Albert Baumont, celle de Gymnastique Educative et Suédoise par une section de sous-officiers de l'armée belge, de l'Institut Militaire d'Education Physique, furent très goûtées et fort applaudies.

Pour que cette soirée se termina en gaieté, M. Pico, directeur de l'Hippodrome, fit passer à l'écran le film amusant qu'est le « Voyage de Bigornot ».

L'ASSEMBLEE GENERALE DU SYNDICAT DES PETITS LOCATAIRES

L'assemblée générale du Syndicat des Locataires de Tourcoing a eu lieu sous la présidence de M. Deroubaix. Le trésorier Josse donna tout d'abord le rapport financier, il rendit compte à l'assemblée de diverses actions intentées contre des propriétaires aux frais de l'organisation, pour des questions de principes. Il insista sur la nécessité d'intensifier la propagande.

Le secrétaire Pollet s'étendit sur l'action de l'Union Confédérale des Locataires, il développa le programme de cet organisme auquel l'assemblée, par un vote unanime décida d'adhérer.

L'avocat-conseil fit ensuite une instructive causerie sur les imperfections des dernières lois du 1er avril et 30 juin 1926. Il rendit compte à l'assemblée de diverses actions engagées et comment celles-ci furent solutionnées au profit des locataires.

Il termina, lui aussi, par un fervent appel au recrutement.

En résumé, excellente réunion qui portera ses fruits.

Il est, en effet, indispensable que les locataires comprennent la nécessité de se grouper pour résister aux exigences parfois abusives des propriétaires et, il faut le dire, aux anomalies d'une mauvaise loi qui consacre la crise du logement et ne fait qu'amener de nouveaux conflits entre propriétaires et locataires.

L'organisation n'a pour but exclusif que la défense matérielle et morale des locataires, en dehors de toute préoccupation d'ordre politique. Elle fait appel à tous pour venir grossir ses rangs.

Les locataires désireux d'obtenir des renseignements peuvent s'adresser au siège, 196, rue de Guines.

Permanence : le mercredi, de 17 à 19 heures ; le jeudi, id. ; le samedi, de 16 à 19 heures.

MUTUELLE DES MEDAILLES D'HONNEUR ET DU TRAVAIL

La réunion générale a eu lieu dimanche, dans une salle de l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. Charles Delecroix, président, entouré des membres du Conseil d'Administration.

En ouvrant la séance, le Président remercia la Municipalité, pour la suite bienveillante qu'elle a donnée à la demande qu'il lui avait faite de mettre une salle à la disposition de la Société, lors de ses réunions.

Au cours de cette réunion, M. Henri Delelanoue a été nommé Secrétaire-adjoint, en remplacement de M. Léon Duce, démissionnaire.

D'autre part, l'assistance manifesta sa joie, en apprenant que deux membres de la Commission, M. Maquet, président honoraire, et M. Léon Duce, administrateur honoraire, venaient de recevoir, le premier, la Médaille d'argent, le second, la Médaille de bronze de la Mutualité. Aux applaudissements de tous, le Président complimenta les nouveaux médaillés et, sur sa demande, M. Léon Jung épingla sur leur poitrine, l'insigne de leur distinction et leur donna l'accolade.

Après examen des autres questions à l'ordre du jour, il fut procédé au tirage d'une importante tombola, où chacun se plut à constater la vitalité de ce groupement qui compte actuellement plus de 650 sociétaires, et dont l'utilité se confirme de plus en plus.

LA CIRCULATION EST INTERDITE

Un arrêté municipal du 1er mars interdit la circulation des véhicules de toutes sortes, y compris, motocyclettes, du 4 au 31 mars 1927 inclus, rue de la Paix, en raison des travaux de renouvellement de pavage de ladite rue.

La circulation sera déviée par les rues du Haze, Verte, Square de l'Hôtel de Ville, rues Desurmont, de la Cloche, ou de l'Industrie.

UNE TROUVAILLE

On a trouvé mardi matin, quai des Canonniers, dans le canal, un chapeau et un pardessus.

S'agit-il d'un noyé ? Une enquête est ouverte.

SOLIDARITE LAIQUE ET SOCIALE (Section (Blanc-Seau)

Les membres de la 10e Section (Blanc-Seau) de la Solidarité Laïque et Sociale se sont réunis très nombreux en assemblée générale le jeudi 24 février à leur nouveau siège, rue de Mouvaux, 137, sous la présidence de M. A. Nys, Conseiller municipal, délégué du Comité Central.

Le Trésorier rend compte de la situation financière de la Section.

Puis M. Nys fait un exposé très intéressant des œuvres sociales accomplies à Tourcoing ou en voie de réalisation et qui sont le fait de la Municipalité actuelle dont la sollicitude va à la classe ouvrière.

M. Nys dit ensuite ce que sera la loi sur les Assurances Sociales et les bienfaits qui en résulteront pour tous.

Il est ensuite procédé au renouvellement de la Commission pour 1927 et un échange de vues a lieu entre les élus du quartier, les membres de la Commission et plusieurs adhérents sur différentes questions intéressant la vitalité du Blanc Seau.

THEATRE MUNICIPAL

Les deux représentations données en matinée et en soirée à l'occasion des fêtes du Mardi-Gras, connurent la faveur du public. Les spectateurs étaient venus nombreux applaudir les excellents artistes de notre troupe d'opérette.

« Gladys » en matinée et « Les 28 Jours de Clairette » en soirée, deux gentilles opérettes furent jouées avec un bel entrain par toute la troupe.

Mlles Larthy et Debout, ainsi que MM. Monthéry et Darmand furent très goûtés du public, ayant su faire valoir leurs belles qualités.

M. Nick Lar, dans « Les 28 Jours de Clairette » fut un Michonnet désopilant et souleva à maintes reprises le fou-rire dans la salle.

Une mention spéciale pour le ballet qui fut vivement apprécié.

Enfin l'orchestre, sous l'habile direction de M. Jacob, a droit, lui aussi, aux plus vifs éloges.

— Jeudi 3 mars, à 8 h. 15 : 17e soirée de gala du jeudi, Tournée Baret, le triomphal succès « Knock ou le Triomphe de la Médecine », pièce en 3 actes, de J. Romains. On commencera par « Les Méprises de l'Amour », pièce en 1 acte.

— Samedi 5 mars, à 8 heures : changement de spectacle M. Thill, retenu à Paris, ne pourra venir chanter « Paillasse ». On donnera la première du « Petit Choc », opérette légère, musique de Szulc.

— Dimanche 6 mars, en matinée et en soirée : « Le Petit Choc ». La location est ouverte.

ETAT-CIVIL

NAISSANCES. — Anne Fatus, rue du Collecteur, 64. — Albert Carbon, rue Petit-Village, 123. — André Sagniez, rue de Pontoise, 26. — Nelly Velghe, rue d'Alexandrie, 2. — Jean Rasseneur, rue Saint-Blaise, 27. — Nelly Demey, rue du Clinque, 464. — Marie Schietekatte, rue Jean Bart, 39.

DÉCÈS. — Marthe Thiesson, 37 ans, épouse François Leymat, rue du Blanc Seau, 484. — Desobry Roger, 6 ans, 50, rue de Varsovie.

TOUS CEUX qui vivent bien et que la congestion menace ; ceux qui, par tempérament, sont prédisposés aux maladies de la peau, boutons, clous, ulcères, etc... ; enfin, les malades de l'Estomac, les constipés doivent, à chaque changement de saison, faire une cure de « NORODOL ». Le Norodol est une poudre laxative dépurative ne contenant aucune drogue nuisible, agissant à la fois sur l'estomac, l'intestin et le sang. Il est d'une efficacité merveilleuse.

La boîte : 9 fr.60 toutes pharmacies. 9845

TRIBUNE RÉGIONALE

ASSOCIATION DES DÉLÉGUÉS CANTONAUX DE L'ARRONDISSEMENT DE LILLE

Fédération départementale des Délégués cantonaux

Conformément à la décision prise par la dernière assemblée générale des délégués cantonaux du Nord, réunion tenue à la Préfecture sous la présidence de M. Budelo, préfet du Nord l'association de l'arrondissement de Lille a poursuivi la formation de la Fédération des délégués cantonaux du Département du Nord.

Mercredi dernier une réunion préparatoire réunissait des représentants des arrondissements de Lille, Dunkerque, Cambrai et Valenciennes.

MM. Hayez, sénateur du Nord et Escoffier, député, tous deux de l'arrondissement de Douai, s'étaient excusés, tout en déclarant adhérer au nouveau groupement.

S'étaient également excusés en donnant leur adhésion : MM. Desjardins maire de Cambrai, Pourpoint de Cambrai, Lambin de Bieux, tous de l'arrondissement de Cambrai. Seul l'arrondissement d'Avesnes n'était pas représenté.

M. Gahyde, délégué cantonal à Roubaix, président de la Commission provisoire ouvre la séance, souhaite la bienvenue aux présents et donne quelques détails sur l'organisation projetée.

Une longue discussion s'engage sur la future action de la Fédération. Cette discussion à laquelle prennent part MM. Gahyde Coridonnier, Debrabant Hayem, Masson, Marquant, De Ryche, Lillet, Grattepanche Cambrai Dugardin et Pluchart Valenciennes Tergueux (Dunkerque), envisage les secours aux enfants, la fréquentation scolaire, l'hygiène enfantile, la surveillance des locaux, le libre accès aux examens, l'aide aux associations post-scolaires, etc.

M. De Ryche, (Lille), est chargé de préparer des projets de statuts et de condenser dans un rapport qui sera soumis aux Associations d'arrondissements pour discussion et ratification.

L'assemblée avant de se séparer nomme un bureau provisoire qui se compose comme suit :

Président : M. Gahyde, de Roubaix (arrondissement de Lille), secrétaire : M. J. De Ryche, de Roubaix (arrondissement de Lille), délégués : MM. Louis Trystrand (arrondissement de Dunkerque) ; Grattepanche (arrondissement de Cambrai) ; Dugardin (arrondissement de Valenciennes).

Les arrondissements de Douai et Avesnes auront à désigner ultérieurement leur représentant.

M. De Ryche, secrétaire provisoire de la Fédération 79, rue des Arts à Roubaix, serait heureux de recevoir les suggestions de ses collègues du Nord pour l'établissement de son rapport.

DERNIÈRE HEURE

Les troupes qui défendent Changhai auraient été battues

L'Agence Reuter publie la dépêche suivante de New-York :

On mande de Changhaï, de source nationaliste : Les troupes de Sun-Chuan-Fang, qui défendent Changhaï, auraient subi une autre défaite près de Sung-Kiang.

Il n'y a aucune confirmation de cette nouvelle dans les milieux compétents.

LA COMPOSITION DE LA NOUVELLE COMMISSION DES R. L.

Voici la composition de la nouvelle Commission des Régions libérées que le Sénat